

Dans une volonté commune et dynamique de maintenir et renforcer l'activité revendicative de la CGT au sein des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation (SPIP), est apparue la nécessité de coordonner au niveau national l'activité des syndicats CGT SPIP. L'assemblée générale des syndicats réunie les 22 et 23 novembre 2014 a créé un Collectif CGT insertion probation sous l'égide de l'UGFF-CGT.

Après un an et demi d'existence, lors de son assemblée générale des 29 mars au 1er avril 2016, il a été décidé d'adopter une **structure juridique d'union de syndicats**. Des nouveaux statuts ont été adoptés et permettent d'organiser le mode de fonctionnement de l'union entre les différents syndicats CGT et de définir démocratiquement les instances décisionnelles et ainsi de créer une union de syndicats CGT SPIP.

L'Union Fédérale des Syndicats de l'Etat (anciennement UGFF) est la fédération de la CGT insertion probation et de ses syndicats.

L'Union nationale des syndicats CGT SPIP dite la CGT insertion probation s'inscrit dans les valeurs proclamées dans le préambule des statuts de la Confédération Générale du Travail.

A ce titre, la CGT insertion probation se bat pour que prévalent les **idéaux de liberté, d'égalité, de justice, de laïcité, de fraternité, de sororité, de pacifisme, d'écologie, de solidarité et d'égalité entre les femmes et les hommes**. Elle agit pour une société démocratique, favorisant l'émancipation de l'individu, libérée de l'exploitation capitaliste et de toute autre forme d'exploitation et d'oppression tant matérielles que morales, contre les discriminations de toutes sortes, le sexisme, le racisme, la xénophobie et toutes les exclusions.

La CGT insertion probation considère comme fondamentale la lutte contre l'exploitation capitaliste dont l'une des conséquences est l'enfermement de la population précaire. **Ainsi la CGT insertion probation participe, par son action et son discours au respect des droits humains de toute personne placée sous-main de justice**. Elle condamne

Fiche n°2 La CGT insertion probation

tout manquement ou violation des droits fondamentaux de tout individu. **Elle lutte contre toutes les formes de discriminations au travail, et participe, par la formation syndicale et les actions militantes, à la promotion des valeurs de progrès social.**

Le congrès

C'est l'instance nationale qui réunit l'ensemble des syndicats affiliés à l'union nationale des syndicats CGT insertion probation et où chaque adhérent représente une voix par le biais de son délégué désigné par son

Syndicat. Le congrès se réunit **tous les 3 ans**. Le congrès définit les orientations du syndicat et se prononce sur toutes les questions mises à l'ordre du jour. Il est seul habilité à modifier les statuts et à élire les membres de la Commission Exécutive, les membres du Bureau National dont il fixe le nombre ainsi que ceux de la Commission Financière de Contrôle.

La Commission Exécutive (CE)

Cette instance coordonne et anime l'activité nationale de l'ensemble des syndicats CGT SPIP entre les congrès et dans le respect des orientations politiques adoptées par le congrès. Le nombre de membres est défini lors du congrès. La CE se réunit au minimum 3 fois par an.

Le bureau national

Le bureau national est issu/élu des/par des membres de la CE. Le bureau assure la mise en œuvre des décisions de la Commission Exécutive, coordonne l'activité nationale et dispose d'un pouvoir décisionnel dans le respect des mandats donnés par la Commission Exécutive.

